

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 9361**

présenté par

M. Metzdorf, Mme Piron, Mme Agresti-Roubache, M. Daubié, M. Mathiasin et M. Marion

ARTICLE 10

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.